



Éditorial

Lors de son élection par la majorité municipale après le retrait de Christian Coigné, suite à la condamnation de ce dernier pour prise illégale d'intérêts, Michel Vendra avait remercié son prédécesseur et indiqué qu'il souhaitait inscrire son action dans ses pas. Résolument optimistes, nous avons brièvement espéré que c'était juste là un dernier hommage rendu à son mentor. Six mois plus tard, force est de constater que, sur tous les sujets, endettement, impôts, CCAS, construction, petite enfance, sécurité... tout y est : une politique qui a peu changé, les mêmes mensonges en dépit des faits et des évidences, et une même stratégie du "plus c'est gros plus ça passe car personne ne viendra vérifier". Sans oublier un appauvrissement du Sassenage Magazine à sa plus simple expression d'autosatisfaction. Cette lettre est donc plus que jamais nécessaire afin de rétablir quelques faits qui, toujours en accord avec nos principes, sont parfaitement documentés et accompagnés de propositions concrètes.
Bonne lecture.

CCAS : une démolition suspendue

À l'heure où nous bouclons cette lettre, une requête au Tribunal Administratif (TA) a été déposée, suspendant la vente et donc la démolition du CCAS. En 1983, la commune de Sassenage inaugurerait son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au cœur de la commune, entre la mairie et l'école de musique, bien desservi par les transports en commun. Bâtiment peu élevé, son architecture s'inspire d'un ancien restaurant voisin et s'intègre parfaitement aux constructions à l'entrée du bourg. Et, par la rue de la République, cet édifice offre depuis les perrons du « Château des Blondes », une perspective vers les Cuves qui participe à l'identité paysagère de notre Ville.

Quarante ans plus tard, l'actuel exécutif municipal décide de délocaliser les services sociaux au Centre Technique, et de vendre le bâtiment à un promoteur privé pour le remplacer par des immeubles de logements et commerces. Une telle décision ne devrait pas être prise sans une large concertation de la population. Celle-ci n'a pas eu lieu, malgré ce que prétend l'exécutif, et le projet manque singulièrement de cohérence.

D'un point de vue urbanisme d'abord : l'intégration des nouveaux immeubles à l'esthétique moderne s'oppose à l'harmonie des maisons de rue du Bourg.

D'un point de vue environnemental ensuite : aucune alternative de réhabilitation de l'actuel bâtiment n'a, semble-t-il, été sérieusement étudiée. À l'heure où on demande à chacun de faire un effort, la démolition du CCAS et la construction d'un bâtiment neuf vont à l'encontre des actions individuelles et collectives pour la réduction de l'empreinte carbone.

D'un point de vue social enfin : garantir l'accessibilité des services sociaux aux plus fragiles est une obligation légale, mais surtout morale. Les nouveaux locaux installés dans le Centre Technique sont sans doute satisfaisants pour qui peut s'y rendre, mais leur accessibilité reste insuffisante, en dépit des derniers ajustements mis en place. La disparition patrimoniale de ce bâtiment accentue le décalage entre le témoignage d'une politique tournée vers la solidarité et l'aide aux Sassenageois, et une volonté de recourir à des fonds, en vue de soulager des finances endettées depuis 2007 (et jusqu'en 2042).

Nous réaffirmons que le CCAS devra retrouver sa place au centre de la commune à son emplacement historique et nous espérons que la mairie saura profiter du délai que lui laissent les recours déposés au TA pour engager une réflexion dans ce sens.



Finances

Un document important permet d'apprécier l'état des finances d'une commune : le Compte Financier Unique (CFU). Voici des données issues du CFU 2023 :

- Taxe Foncière - taux part communale : Sassenage 52.30% (Seyssinet 44.82%, St-Égrève 38.43%).
- Dette par habitant : Sassenage 1279 € (*), (Seyssinet 507 €), moyenne pour les communes de la même strate : 817 € (au 31/12/2021).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sassenage est l'une des communes avec la taxe foncière la plus élevée, et la dette par habitant la plus élevée des communes de la même strate.

(*) Une erreur s'est glissée dans le texte d'expression du groupe SUPS du dernier Sassenage Magazine, il faut lire 1279 € à la place du chiffre indiqué.

Résultats du précédent sondage sur la mobilité...

A la question quelles sont les priorités selon vous :



Et parmi les travaux souhaités, les 4 propositions qui ont remporté le plus de voix sont :

- Extension des pistes cyclables (70%)
- Ligne de bus type Chrono entre les Engenières, la Poya et la presqu'île (45%)
- La réalisation d'une étude approfondie sur les mobilités à Sassenage par la Métro (40%)
- Extension du tram A jusqu'aux Engenières (40%)

Horizon 2026...

Les prochaines élections municipales sont dans 2 ans. Il est temps de commencer à y penser. Nous invitons les habitants.e.s qui souhaiteraient participer à la construction d'une alternance citoyenne en 2026 à prendre contact avec nous. Venez exprimer vos opinions.



A l'action...

Et si changer le monde commençait par votre commune ? Rejoignez-nous ! Nous vous promettons des débats, des accords, des désaccords, de l'action et de l'espoir.

Pour nous contacter : contact@sunirpoursassenage.fr

Nos interventions : www.sunirpoursassenage.fr

www.facebook.com/sunirpoursassenage

VOTRE SANTÉ, NOTRE PRIORITÉ !

Pour vous maintenir en forme, je vais vous faire marcher 1,5 km de plus pour vous rendre au nouveau CCAS.



Petite enfance

Pendant toute l'année 2023, le groupe SUPS a mis la pression sur le groupe majoritaire sur un sujet trop longtemps négligé à Sassenage, mais cher aux habitants concernés : l'enfance. Après notre lettre de juin et nos nombreux articles et interventions en conseil municipal, notre association a organisé en octobre une réunion publique, dressé les constats qui s'imposaient et proposé des solutions. Des élus de la majorité étaient présents. Grâce à ces actions, cette question a enfin retenu l'attention. Les résultats commencent doucement à se faire sentir : une nouvelle allocation de ressources permettra l'ouverture de nouvelles places en centre de loisirs et l'organisation des inscriptions commence à être revue. Il faut maintenant aller jusqu'au bout des actions ! Nous y veillerons. Il est également temps que la majorité se saisisse d'un autre sujet brûlant dans ce domaine sur lequel nous insistons depuis des années maintenant : l'amélioration de la sécurité routière aux abords des écoles.

Votre avis compte !

La sécurité est un sujet qui revient de plus en plus souvent dans les conversations des Sassenageois. Nous proposons un sondage pour connaître votre opinion sur ce sujet auquel nous accordons beaucoup d'importance.

Ecrivez-nous à : contact@sunirpoursassenage.fr ou répondez au sondage sur : <https://bit.ly/4d9RKao>



Des élus pour vous représenter

